Réfugiés

Des procédures différentes s'appliquent aux réfugiés, aux personnes admises à titre provisoire et aux personnes bénéficiant du statut de protection S.

Votre premier interlocuteur est toujours le bureau d'aide sociale de la commune de résidence.

C'est le bureau d'aide sociale de votre commune de résidence qui est compétent pour vous.

Vous y recevrez des informations sur votre séjour et votre intégration.

Informations sur la vie en Suisse

- contenu supplémentaire pour les personnes en procédure d'asile ou ayant le statut de protection S
- **Disponible en 18 langues**
- De nombreux sujets sont expliqués dans des vidéos
- avec fonction de lecture à voix haute
- **Lien : https ://integration-info.ch/**

Pages d'informations utiles :

Asylum Info Suisse en 12 langues
Pendant la procédure d'asile, les réfugiés sont pris en charge par le SEM

Organisation suisse des réfugiés
Informations actuelles sur le système d'asile de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés

Informations pour les personnes originaires d'Ukraine
Informations sur l'arrivée et la vie en Suisse - de la Croix-Rouge suisse (CRS)

Application mobile « SUI SRC » : Soutien aux réfugiés en Suisse

Informations sur de nombreux sujets de la vie quotidienne tels que les procédures d'asile, le statut de séjour, le regroupement familial, le travail et la formation, la recherche d'un logement, les finances, le vivre ensemble, le système de santé

Si vous le souhaitez, un contact peut être pris avec un accompagnateur, qui peut fournir une assistance écrite dans la langue appropriée (actuellement uniquement en arabe) sur l'utilisation de l'application, sur le contenu et sur les points de contact et offres locaux spécifiques.

BOUTIQUE D'APPLICATIONS
TÉLÉCHARGER « SUI SRK » dans l'App Store

GOOGLE PLAY STORE
TÉLÉCHARGER « SUI SRK » sur Google Play Store

Points de contact

Trouvez le bon point de contact, le bon conseil ou la bonne autorité dans votre région: Points de contact

© 2025 Informationsplattform für Zugewanderte im Kanton St.Gallen